trie, et l'Automobile-Club de France, qui l'a prise sous sa protection, a fait grandement les choses. On a la sensation nette de l'avenir plein de promesses réservé à l'automobile, car les capitaux engagés là se chiffrent par millions, faisant vivre tout un peuple d'ouvriers, d'employés, de vendeurs et de commerçants.

Vingt-cinq mille invitations avaient été lancées par les soins du Cercle de l'automobilisme, et trente mille personnes, appartenant à l'élite de la société parisienne, sont venues à cette première.

Car cette exposition de véhicules, justement dénommée, hier, le « Salon de l'automobilisme », est la première qui, marchant de ses propres forces — pétrole, vapeur, électricité — sans le secours de la vélocipédie, n'expose pas ses produits parallèlement avec ceux de la fabrication cycliste, comme précédemment.

— L'UNION VÉLOCIPÉDIQUE ROUBAISIENNE organise une excursion à Belœil qui aura lieu le dimanche 19 juin. Départ à 5 heures 1/2 du matin. Itinéraire : Templeuve, Tournai, Antoing, Péruwelz et Belœil. Retour par la *même route*. Rentrée au local entre 9 et 10 heures du soir.

AU VÉLODROME LILLOIS. — L'Association Sportive a remporté un nouveau succès dans l'organisation de ses courses. Une foule évaluée à quinze cents personnes y assistait. On remarquait le doyen de la Faculté de médecine et Mme de Lapersonne, le doyen de l'école de droit et Mme Wallas, le président du tribunal et Mme Paul, un grand nombre de professeurs de facultés, MM. Petot, Wertheimer, Malaquin, etc., etc., la presque totalité des membres du barreau. L'élément militaire était représenté par plusieurs généraux.

Voici le résultat des courses :

Championnat de l'Académie. — 1er Maitrot ; 2e, Dewatcher ; 3e, Meillassoux ; 3e, Podevin.

Course réservée aux membres de la S. E. L. — 1er, Maitrot ; 2e, Labbe ; 3e, Pouillard.

Locale professionnels. — 1er, Cintray ; 2e, Leclercq ; 3e, Perro.

Régionale amateurs vitesse. — 1re série, Durand, de l'Association sportive des Etudiants ; 2e série, Ternynck, de l'Omnium de Roubaix ; 3e série, Maitrot, de l'Association des Etudiants ; 4e série, Labbe, de l'Association des Etudiants.

Ces derniers victoires sont saluées par des applaudissements enthousiastes des étudiants de l'Association.

5e série, de Diesbach, de l'Association des amateurs, Repêchage, L. Bossut, de l'Association roubaisienne.

1re demi-finale : 1er, Maitrot ; 2e, Ternynck.

2e demi-finale : 1er, de Diesbach ; 2e, Bossut.

Finale : 1er, de Diesbach ; 2e, L. Bossut ; 3e, Ternynck ; 4e, Maitrot.

Régionale amateurs (10 kilomètres, 15 partants) : 1er, Ternynck, 14'30" ; 2, de Diesbach, 14'35" ; 3e, L. Bossut, 15' ; 4e, Pouillard, 15'10". Magnifique concours.

Après les courses, jury et coureurs ont fraternellement trinqué, buvant aux vaillants organisateurs, dont le président, M. Paul, a remercié l'Association de Roubaix d'avoir bien voulu se déplacer, ainsi que plusieurs coureurs de Calais, Saint-Omer, Anvers.

L'IMPOT SUR LES VÉLOCIPÈDES. — Le Conseil d'Etat vient de rendre deux décisions intéressantes en ce qui concerne *l'impôt sur les vélocipèdes, bicyclettes et autres appareils analogues.*

Il a décidé que la déclaration verbale qu'un possesseur de bicyclette a du faire au maire ne saurait à aucun titre équivaloir à la déclaration régulière qui doit être effectuée *à la mairie* en vertu de la loi du 28 avril 1892. En conséquence, le possesseur de bicyclette a été maintenu à la double taxe pour défaut de déclaration.

Le second arrêt du Conseil d'Etat a été rendu à propos d'un appareil dit « draisine ». Cet appareil, employé par les agents de la Société générale des chemins de fer économiques, se compose d'un siège supporté par un bâti métallique, lequel repose lui-même sur trois roues munies de boudins en *fonte comme les wagons de chemin* de fer. Il ne peut dès lors circuler que sur la voie ferrée. L'impulsion lui est donnée au moyen d'un bras de levier actionné avec les deux mains, sans le concours des pieds. Il est utilisé par les employés du chemin de fer qui ont des travaux à exécuter ou une surveillance à exercer sur la voie.

Le ministre des finances soutenait que cet appareil devrait être imposé comme vélocipède, par le motif que la loi qui déclare imposables les vélocipèdes et appareils analogues, ne spécifie ni le genre ni le degré de cette analogie et ne fait aucune distinction entre les appareils suivant leur aptitude à circuler sur les routes ordinaires ou seulement sur les voies ferrées.

Le Conseil d'Etat n'a pas admis la théorie du ministre des finances. Il a estimé, en effet, que cet appareil n'étant destiné et n'étant propre qu'à la circulation sur la voie ferrée, il ne peut être considéré comme un appareil analogue aux vélocipèdes. Il n'y a donc pas lieu d'assujettir à la taxe la compagnie qui possède et utilise la « draisine. »

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Le syndicat roubaisien, formé de la Fédération Roubaisienne, de la Fraternelle, de la Fédération du Centre et du Cercle Union, informe les amateurs qu'à la suite des ordres reçus de la Compagnie du chemin de fer, aucun pigeon ne sera plus accepté à l'inscription après sept heures et demie. Prière aux intéressés d'en prendre bonne note.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — La société établie chez Joseph Dupont, *Au Moviart*, boulevard d'Armentières, en face la fabrique Vanoutryve, rappelle aux amateurs la continuation du jeu 1,050 fr. de prix, le dimanche 19 juin. Résultat du premier dimanche, 6—9, rien au rebattage. 3628 d

CHOSES ET AUTRES

Le *Figaro* rapporte un mot de M. Méline, qu'il assure authentique.

Avant la discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre, on agitait la question de savoir si le cabinet devait se représenter devant le Parlement avec ou sans remaniements.

Les avis étaient partagés.

— Je crois tout de même, dit un député, que vous feriez bien de vous teinter un peu en rouge...

— On ne se maquille pas à mon âge ! répondit doucement M. Méline.

* * *

Au foyer des artistes de la Comédie-Française. On cause d'un bohème de lettres reçu dans la maison, et qui en abuse pour prélever, de temps à autre, un impôt de cent sous ou d'un louis sur la charité des sociétaires ou des pensionnaires.

— En tout cas, conclut un des membres du Comité de lecture, on ne peut toujours pas reprocher à cet auteur de nous apporter des pièces : au contraire, il ne vient jamais que pour nous en demander.

* * *

Une petite bonne entre hier chez le pharmacien et lui présente une ordonnance sur laquelle se trouve indiquée une potion renfermant deux décigrammes de strychnine.

Le pharmacien pèse avec le plus grand soin le dangereux remède.

— Soyez donc pas si regardant, s'écrie la bonne, c'est pour une orpheline.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 17 juin. — Gilbert Degroote, rue Ma Campagne, 64. — Théophile Wautier, rue d'Isly, cour du Nord, 2. — Edouard Landuyt, rue de Blanchemaille. — Eugène Latour, rue d'Alger, 149. — Suzanne Watteau, rue du Tilleul, cour Delerue, 3. — Julien Devolder, rue d'Alger, cour Catteau, 9. — Jean Loriot, rue de Condé, 2e cour Vroman, 34. — Fernande Hoornaert, rue de Tunis, cour Roobe, 34. — Flore Samaeys, rue de Blanchemaille. — Marie Lecutier, rue de la Chapelle-Carette, 55. — Désiré Turpin, rue des Arts, 224. — Déclarations de décès. — Jules Burghgraeve, 3 ans, rue de Toulouse, 41. — Valentine Vanderstiggel, 2 ans, rue de Blanchemaille. — Mort-né, un. TOURCOING. — Déclarations de naissances du 17 juin. — Madeleine Parsy, rue de la Potente. — Valentine Catteau, rue du Dragon. — Cécile Desrousseaux, rue du Luxembourg. — Adrienne Florin, rue Saint-Blaise. — Alice Charlet, rue des Poutrains. — Angèle Lecocq, rue Saint-Blaise. — Charles Marraut, rue Derégnaucourt. — Décès. — Joseph Bernard, 8 mois, rue de Roncq, 45. — Marie Fremaut, rue de Nancy, 25. — Henri Castelain, 54 ans, trieur, rue Nationale, 122.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Elodie Lemaire, Rouges-Barres. — Simone Motte, id. — Pierre Serlippens, rue du Nord. — Déclarations de décès. — Clément Fasseur, 15 mois, Quesne.

MENIN. — Déclarations de naissances du 16 juin. — Néant. — Déclarations de décès. — Jean Hoste, 57 ans, hôpital Saint-Georges. — Léon Vandenbare, 5 mois, rue Courte, 11.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 16 juin.

Agio sur l'or, 165.00.

Caveillon (Vaucluse), 15 juin.

Laines en suint : Métis, 115 à 120 fr. ; le tout aux 100 kil.

Saint-Maximin, 13 juin.

Laine, de 65 à 70 fr. les 100 kil.

Lyon (Rhône, 15 juin.

Les affaires sont peu actives ; tendance lourde. On cote : Laines du Charollais, 1,10 à 1,20 ; du Dauphiné, 80 c. à 1 fr., et du Midi, 80 c. à 1 fr. le kil.

Reims (Marne), 14 juin.

A la dernière vente publique, il a été vendu 73,000 toisons sur 77,000 exposées. On cote laines en suint : supérieure, 1,40 à 1,55 ; courante, 1,10 à 1,37 ; inférieure, 1 à 1,07 ; commune, 1,05 à 1,30 ; d'agneaux, 1,40 à 1,50 le kil.

Laines lavées à dos : courante, 2,20 à 2,47 ; inférieure, 2,02 à 2,15 ; croisée, 2,30 à 2,50 le kil.

Posen, 15 juin.

Les recettes totales à la foire ont comporté 4826 qtx contre 7310 en 1897. On a payé : très fines laines domaniales 170 à 195, fines laines 140 à 152, fines moyennes 122 à 135, moyennes 108 à 115, laines rustiques 85 à 95, laines non lavées 35 à 48 Rm, ces dernières étaient très peu représentées dans les bonnes qualités ; clôture calme.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Havre, 18 juin.

(Par télégramme de notre correspondant spécial)

A terme : Cours soutenus. Ventes 150 balles.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le st. angl. *Lord-Kelvin*, venant de *La Plata avec laines et* diverses marchandises pour Roubaix et Tourcoing, est entré à Dunkerque le 11 courant et y effectue présentement son déchargement. — Le steamer russe *Regulus* charge en ce moment à Dunkerque pour la Russie. Il fera retour avec des lins et chanvres et diverses marchandises.

Le steamer *Oberburgemeister* charge présentement en Russie des lins, etc., pour France. — Le steamer *Canarias* et la *Ville de Montevideo*, porteurs de laines pour Roubaix et Tourcoing, doivent arriver présentement même de la Plata à Dunkerque.

Le steamer anglais *Iran*, porteurs de cotons et de diverses marchandises de Bombay pour nos industriels du Nord, est attendu incessamment à Dunkerque.

Divers affrètements se concluent encore des Indes pour nos régions industrielles du Nord (débarquement à Dunkerque.)

LE COMMERCE DES LAINES AU MAROC

Il est à remarquer que jusqu'à présent la France avait pour ainsi dire le monopole de l'exportation des laines du Maroc. La place de Hambourg en a enlevé cette année une assez grande partie aux marchés de Marseille et de Dunkerque. Un effort très sérieux a été tenté par le commerce allemand pour détourner à son profit cet article et a réussi en partie. En 1894, l'Allemagne n'avait pris que le 5 0/0 des laines de Casablanca. Cette année-ci sa part d'exportation de cet article s'est élevé à 24 0/0.

J'ai indiqué plus haut, écrit le consul de France à Casablanca, que l'augmentation générale du commerce allemand était plus apparente que réelle par la raison que deux Compagnies allemandes chargent maintenant directement pour Hambourg des marchandises qui autrefois étaient chargées sur nos vapeurs. — Mais, même en tenant compte de la part qu'il faut attribuer à ce fait, il n'en est pas moins réel que le commerce allemand est en progrès et que son activité se porte sur un article qui est une des plus grandes ressources de notre commerce dans cette partie du Maroc.

Nos industriels, nos négociants, nos compagnies de navigation, les grandes maisons de commerce de Marseille, de Dunkerque et de nos centres manufacturiers du Nord ne sauraient trop surveiller le mouvement qui se produit. La laine est notre principal article d'exportation, comme le sucre est notre principal article d'importation. Si la concurrence étrangère — et elle est très active — arrivait à nous déposséder d'un seul de ces articles, ce serait presque la mort de notre commerce au Maroc.

Voici, d'ailleurs, dans quelles proportions les laines ont été exportées pour les pays ci-après : Angleterre, 0,7 0/0 ; France, 72,7 ; Allemagne, 24,6 ; Italie, 15,»» ; Etats-Unis, 0,3. — Total : 100.»».

LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE ROYAUME-UNI

Agents pour la vente de produits français en Angleterre

Par agent ou représentant, nous entendons un homme ayant une éducation commerciale faite, connaissant la langue et les usages du pays qu'il habite et disposé, moyennant rémunération, à vendre pour le compte et aux risques et profits de ses commettants, les articles que ceux-ci lui mettent en main.

Notre Chambre est inondée de demandes d'agents, et le plus souvent les applicants se contentent d'exprimer le désir qu'ils ont d'en obtenir un, sans spécifier les conditions qu'ils sont par contre disposés à leur offrir.

L'on pourrait ainsi résumer toutes leurs lettres : « Je suis fabricant de... » ou « négociant en... » Pouvez-vous me trouver un agent sérieux auquel j'enverrais ma carte ? »

Quelques-uns ajoutent : « Je lui donnerai une commission de... »

De telles requêtes nous forcent à de longues lettres explicatives, et c'est en vue d'éviter, de part et d'autres, des pertes de temps et des frais de correspondance, que nous croyons utile d'entrer dans les détails suivants :

Un représentant de commerce n'a pas généralement des ressources pécuniaires suffisantes, car, s'il en avait, il ferait des affaires à son compte et achèterait des produits ou bon lui semblerait. Il ressort de cet état de choses qu'une maison à la recherche d'un agent ne peut guère exiger de lui que les qualités suivantes : honnêteté, travail et connaissance du marché où il doit opérer. A elle de s'entourer des mesures de prudence ordinaires dans les affaires, c'est-à-dire :

1° Des références sur les acheteurs que leur communique leur agent ;

2° D'expédier la marchandise et la facture directement à ces acheteurs et de se rembourser sur eux.

La concurrence étant très intense en ce pays, il est indispensable pour que l'agent puisse y faire des affaires que, d'un côté, son temps et ses démarches lui soient convenablement payés, et que, de l'autre, il ait en main tous les éléments nécessaires pour réussir, c'est-à-dire : des cartes de la maison qu'il représente, portant le nom du représentant, ainsi que toute la papeterie indispensable ; des échantillons suffisants pour qu'il puisse les montrer et au besoin les laisser aux acheteurs probables.

Pour les premiers temps au moins des catalogues ne sauraient suffire, les acheteurs anglais tenant à voir la marchandise même qu'on leur propose.

De plus (et ce sont les acheteurs allemands qui les y ont habitués), il est nécessaire que tous les prix *qui leur sont demandés comprennent l'emballage* et le transport gratuits à leur domicile, et que ces prix soient en monnaie de leur propre pays.

Un moyen facilitant beaucoup les transactions est également pour l'agent d'avoir chez lui un petit stock de marchandises permettant d'exécuter les commandes pressées, et lorsque le commettant est suffisamment satisfait de la manière de faire de son agent, nous considérons que c'est à son avantage *de lui confier ce petit stock.*

Nos compatriotes ont souvent des idées fausses sur les prix qu'ils peuvent obtenir à l'étranger. Le marché intérieur français (grâce aux droits de douane qui frappent à l'entrée les articles du dehors) donne des bénéfices supérieurs à ceux que l'on peut raisonnablement espérer lorsqu'il s'agit d'exportation dans un pays libre échangiste où nécessairement tout arrive en abondance et de tous les points du globe. Il est donc nécessaire que les *profits de l'expéditeur soient moins élevés sur les* articles exportés en Angleterre que sur ceux destinés à la consommation française, ceci sans préjudice de la qualité. Autrement, il y aurait des laissés pour compte qui feraient certainement fermer les portes des acheteurs aux vendeurs qui les auraient causés.

La principale cause de l'expansion commerciale de l'Angleterre repose sur la multiplicité des opérations, lesquelles nécessitent des prix modérés.

Et nous ne saurions trop signaler ce fait aux Français désireux de nouer des rapports avec un pays dont l'axiome est

« Small profits, quick returns »
Petits profits, ventes rapides.

Il existe fort peu d'articles (et parmi ceux-là nous rangerons les soies, les graines, les fruits, les conserves alimentaires, les produits de la ferme, les huiles, etc.) pour lesquels l'on peut trouver ici un agent convenable en lui offrant une simple commission. Nous pouvons affirmer en thèse générale que, alors qu'il s'agit de créer pour une maison une clientèle anglaise, que ce soit pour les vins, cognacs, ou pour tout espèce d'articles manufacturés, il est de toute nécessité de donner à son agent au moins pendant un an ou deux, non seulement une commission comme paiement de son travail, mais aussi des appointements fixes qui lui permettront de couvrir une partie de ses frais de bureaux et de déplacement. Ces frais sont assez importants ; les heures de travail en Angleterre sont courtes, les acheteurs ne sont visibles que pendant quatre ou cinq heures, le matin seulement, et même pas tous les jours de la semaine ; souvent il faut se les rendre sympathiques par de petits présents ; de plus, les distances à parcourir sont grandes : de là, obligation d'user de moyens de locomotion rapides et nécessairement coûteux.

La connaissance que nous avons du pays nous force à reconnaître que pour être bien servi il faut, en dehors de la commission, accorder à un bon agent un fixe de 1500 à 2000 francs par an.

Sur ces bases, nous sommes convaincus qu'une maison bien placée en France peut faire ici des affaires fructueuses ; nous sommes toujours prêts à *nous efforcer de procurer*, à nos correspondants, de pareils agents, de faire sur eux les investigations utiles et les recommander, lorsqu'ils en sont dignes.

(Bulletin de la Chambre de commerce française de Londres)

LE COMMERCE DES ÉTOFFES ET DES RUBANS DE SOIE EN SAXE en 1897

Soieries. — Le commerce des étoffes de soie, dit le compte rendu de la Chambre de commerce de commerce de Leipzig, a pâti, au début de l'année 1897, des conséquences néfastes des expériences faites, l'année précédente, de nouvelles méthodes de teinture destinées à permettre de présenter au public une marchandise paraissant de bon aloi, épaisse, à des prix meilleur marché qu'auparavant, mais en réalité destructive du fil de soie. Ces méthodes ont, par leur propagation rapide, causé d'incalculables dommages. Et ce ne sont pas seulement les consommateurs ou les teinturiers, de parfaite bonne foi, nous assure-t-on, mais surtout les détaillants qui les ont éprouvés et très lourdement. Ces derniers, en effet, escomptant le développement de la consommation, avaient fait des achats considérables d'étoffes ainsi traitées et, pour conserver leur clientèle, ils ont dû consentir à donner suite à de nombreuses réclamations de dommages-intérêts, sans pouvoir à leur tour se retourner contre les teinturiers en raison de l'obligation de former leur recours dans un délai de six mois.

Les affaires ont, par suite, été très désavantageuses *pendant les premiers mois de l'année 1897.* Le printemps et l'automne les ont vues se ranimer, et l'afflux d'étrangers qu'a amené l'exposition saxonne-thuringienne n'a pas été sans y contribuer. Les transactions se sont même alors développées *à un tel point que les résultats d'ensemble* de l'année peuvent être considérés comme satisfaisants.

Parmi les différents genres d'étoffes de soie auxquels la clientèle féminine a donné la préférence, on peut citer les étoffes de soie pour garnitures et bordures de robe de laine. Elles ont été très recherchées, soit en unis, soit en façonnés ; parmi ces derniers genres, les dessins écossais arrivent en première ligne, la mode s'est également prononcée dans le même sens en ce qui concerne les étoffes pour blouses ; ce n'est qu'à la fin de l'année que les dessins à rayures ont repris quelque vogue, dessins présentant non des raies longitudinales, mais une nouvelle disposition de raies en travers. A la fin de 1897 on a porté sur le marché des moires de soie mélangée, qui se sont bien vendues, tant pour blouses que pour robes. Comme moiré velours, moiré Nansen, moiré renaissance, et sortes analogues mises en vente, c'est l'article produisant une impression douce au toucher veloutée, qui, en dépit de son bon marché, a trouvé emploi même pour les robes élégantes, grâce, il faut le dire, à sa belle apparence. A la différence de ces dernières années les achats d'étoffes de soie pour robes ont porté non plus sur l'uni, mais en majeure partie sur les façonnés noirs, de sorte que les tissus de couleurs sont restés davantage à l'arrière-plan, principalement dans les derniers mois. La demande, tant en foulards qu'en étoffes de soie blanches, a été pendant tout l'été extrêmement réduite.

Rubans de soie. — Les rubans de soie sont restés, avec peu d'exceptions, et d'ailleurs modestes et bien éphémères, aux prix très bas que la clôture de l'année précédente avait enregistrés. A la fin de 1897 seulement on a réussi à obtenir péniblement pour quelques qualités une légère hausse. Au printemps, ainsi qu'à la saison d'automne, le ruban velours noir et couleurs sans revers satin a joué rôle prépondérant.

Comme nouveauté spéciale on peut relever les rubans de gaze qu'on a produits en Allemagne avec des fils de coton glacés, et qui servent aux garnitures en ruches des genres les plus divers. Il ne faut pas oublier non plus les rubans à carreaux et surtout écossais qui ont donné lieu à des achats animés dans les largeurs de 12 et 20 pour la confection des cravates, qui a tout nouvellement commencé à frayer sa voie.

En ce qui est des rubans unis de soie pure, la faille à bords et le moiré antique Miffon, tous deux d'origine suisse, ont maintenu la balance égale, tandis qu'en ruban satin, la plupart de fabrication allemande, les qualités mi-soie, teintes en pièce, et le double face également, du reste, ont joui de l'attention générale. Comme rubans tout unis, les numéros étroits 3/4 à 3 se sont bien vendus dans les derniers temps, alors que les largeurs pour robes, 12 à 2., les plus avantageuses pour le négociant, ont chômé. *(Bulletin des Soies.)*

COTONS

Liverpool, 18 juin 12 h. 13.

Vente 5.000 balles. Marché calme.

Cotations : Juin, 3.30 ; Juillet-Août, 3.31 ; Septembre-Octobre, 3.29 .|. ; Novembre-Décembre, 3.28 ; Janvier-Février, 3.28 .|..

Havre, 18 juin.

(Par télégramme de notre correspondant spécial)

A terme : Cours soutenus. Ventes 750 balles.

		Précédente	du jour
Janvier	fr.	39 7/8	39 7/8
Février	»	40 .|.	40 .|.
Mars	»	40 .|.	40 .|.
Avril	»	40 1/8	40 1/8
Mai	»	40 1/4	40 1/4
Juin	»	41 1/2	41 5/8
Juillet	»	41 1/2	41 1/2
Août	»	41 1/4	41 3/8
Septembre	»	41 1/8	41 1/4
Octobre	»	40 5/8	40 5/8
Novembre	»	40 3/8	40 3/8
Décembre	»	39 7/8	39 7/8

Disponible : Ventes 50 balles Nouvelle-Orléans à 45.50 ; 150 b. Texas, de 46.25 à 47.50.

Havre, 17 juin.

Aux Etats-Unis, hier, le terme clôturait calme avec peu de changement sur la veille.

Sur place, il a été coté peu d'affaires en disponible. Les prix sont soutenus sur la base de fr. 45 pour le *low-middling* New-Orléans.

Le bulletin des ventes, arrêté à quatre heures, comporte, en somme, 305 balles, dont 265 balles des Etats-Unis et 40 balles divers, le tout en disponible.

A terme, les deux cotes de la journée ont été faites sans changement sur la clôture d'hier ; cependant, on a pratiqué 1/8 de moins pour juillet et septembre dans le courant de la séance, Il a été coté 800 b. aux cours suivants : fr. 41 5/8 pour juin ; fr. 41 50 à 41 3/8 pour juillet ; fr. 41 25 à 41 1/8 pour septembre ; fr. 40 3/8 pour novembre et fr. 39 7/8 pour janvier.

Les courtiers assermentés en révisant la cote légale, cette après-midi, sur place, l'ont élevée de 25 cent. pour les Etats-Unis seulement.

Havre, 17 juin. — A terme soutenus. ».800 balles. En clôture on cote : Juin, 41 5/8 ; juillet, 41 1/2 ; août 41 3/8 ; septembre, 41 1/4 ; octobre, 40 5/8 ; novembre, 40 3/8 ; décembre, 39 7/8 ; janvier, 39 7/8 ; février, 40 .|. ; mars, 40 .|. ; avril, 40 1/8 ; mai, 40 1/4

LIN, JUTE & CHANVRE

Lille, 15 juin.

Lins de Russie : Le chiffre d'affaires a été assez important pour la saison dans les deux genres.

Etoupes de peignage : Toujours un petit courant d'affaires sans changement dans les prix.

Fils de lin et d'étoupes : Les affaires sont encore très calmes, mais les prix ne varient guère.

Fils de jute par continuation en bonne demande à prix très fermes.

Toiles : Les affaires cherchent à se relever, mais très difficilement.

Courtrai, 15 juin.

La huitaine écoulée a été mauvaise pour l'industrie des lins de Courtrai. Les orages ont fait le plus grand mal aux linières et, naturellement, les plus belles ont le plus souffert. Les pluies diluviennes ont gonflé les eaux de la rivière et occasionné une crue exceptionnelle. Comme le fond de la Lys contenait une épaisse couche de dépôts provenant des eaux industrielles qui n'avaient pas été entraînées pendant l'hiver, dès que le courant s'est accentué, toute cette boue infecte a été entraînée et produit une eau d'une malpropreté indescriptible. Les lins se trouvant immergés ont énormément souffert.

Londres, 15 juin.

Chanvres : Marché calme et sans demande ; fair current Manille flottant vendeurs à liv. st. 34 cif.

Jutes : Calmes et prix de nouveau plus faciles ; ventes 1000 b. Parliamen goup str août-sept à liv. st. 11.15 cif. ; ancienne récolte via Cap Hambourg vendeurs à liv. st. 11 cif.

Calcutta, 15 juin.

Par câble. — Jutes : Les recettes pendant la première quinzaine écoulée se sont élevées à 6.000 balles.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alf. Reboux, Grande-Rue, 71, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.
Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 18 Juin 1898

LAINES PEIGNEES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — Rendement 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente (marks)	Cote du jour (marks)
Janvier	4.475	4.50	....	....	3.50	3.50
Février	4.45	4.475	....	....	3.475	3.475
Mars	4.40	4.45	....	....	3.475	3.475
Avril	4.40	4.425	....	....	.....	.....
Mai	.....	....	....	....	.....	.....
Juin	4.55	4.55	....	....	3.575	3.575
Juillet	4.525	4.55	....	....	3.575	3.575
Août	4.525	4.55	....	....	.....	.....
Septembre	4.50	4.525	....	....	3.525	3.525
Octobre	4.50	4.525	....	....	.....	.....
Novembre	4.50	4.50	....	....	3.525	3.525
Décembre	4.475	4.50	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	LAINES PEIGNÉES — ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	LAINES BRUTES — ANVERS (par télégraphe) — Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LAINES BRUTES — LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	4.275	4.325	1.33	1.33	1.33	1.33
Février	4.25	4.30	1.33	1.33	1.335	1.335
Mars	4.225	4.275	1.33	1.33	1.335	1.335
Avril	4.20	4.25	1.33	1.33	1.335	1.335
Mai	4.20	4.225	1.33	1.33	1.335	1.335
Juin	.....	4.45	1.31	1.30	1.34	1.34
Juillet	4.40	4.425	1.31	1.30	1.34	1.34
Août	4.375	4.40	1.32	1.31	1.34	1.34
Septembre	4.35	4.375	1.33	1.32	1.34	1.34
Octobre	4.325	4.35	1.33	1.33	1.34	1.34
Novembre	4.30	4.35	1.33	1.33	1.34	1.34
Décembre	4.30	4.325	1.33	1.33	1.335	1.335

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING
Tendance soutenue

	Mois	Quantité		Prix
Laines peignées Type unique	Juin	10.000	» à	4.55
	»	......	»	....
	»	......	»	....
	»	......	»	....
	Juillet	20.000	»	4.55
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Août	10.000	»	4.55
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Septembre	5.000	»	4.55
	»	5.000	»	4.525
	»	.....	»	....
	Octobre	10.000	»	4.50
	»	5.000	»	4.525
	»	5.000	»	4.55
	Novembre	5.000	»	4.50
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Décembre	35.000	»	4.50
	»	5 000	»	4.525
	Janvier	15.000	»	4.50
	»	.....	»	....
	Février	15.000	»	4.475
	»	.....	»	....
	Mars	5.000	»	4.45
	Avril	.. ..	»	....
Laines en suint	»	.....	»	....
	Mai	.....	»	....
	TOTAL	150.000 k.		

ANVERS
Tendance soutenue

	Mois	Quantité		Prix
Type B	Janvier	......	k. à	...
	Février	......	»	....
	Mars	......	»	....
	Avril	.....	»	....
	Mai	......	»	....
	Juin	15.000	»	....
	Juillet	15.000	»	....
	Août	25.000	»	....
	Septembre	......	»	....
	Octobre	15.000	»	....
	Novembre	40.000	»	....
	Décembre	......	»	....
	TOTAL	110.000 k.		

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG
Tendance calme
TOTAL .... 50.000 k.

Annonces Légales

Par jugement du 8 juin 1898, le Tribunal de Commerce de Roubaix, a déclaré en faillite le sieur Louis Lambreck, cabaretier à Roubaix, rue des Tuileries, nommé M. Léon Cateaux, juge-commissaire et Me Chatteleyn, syndic provisoire. 44611d

Par jugement du 8 juin 1898, le Tribunal de Commerce de Roubaix, a déclaré en faillite le sieur Charles Surcouf, cabaretier ci-devant, 26, rue de la Tuilerie, actuellement, 38, rue de Soubise, nommé M. Cateaux, juge-commissaire et Me Chatteleyn, syndic provisoire. 44612d

Formation de Société

Suivant acte sous-seing privé, en date à Roubaix du 1er juin 1898,

M. Jules DEROUBAIX, fondeur en fer, à Wattrelos ;

Et M. Emmanuel ROUSSEAU, mécanicien-ajusteur, à Wattrelos.

Ont formé, entre eux, une société en nom collectif ayant pour objet la fonderie de fer.

La durée de cette société est de 20 années, qui ont commencé à courir le 1er Juin 1898 et expireront le 31 Mai 1918.

La raison et la signature sociales sont :

DEROUBAIX & ROUSSEAU

Les affaires de la société seront gérées et administrées par les associés, et chacun aura la signature sociale, mais ne pourra en faire usage que pour les besoins et affaires de la société. En conséquence, tous billets, lettres de change et engagements souscrits exprimeront leur cause. Il ne pourra être fait aucun emprunt, ni découvert chez les banquiers sans le concours et la signature des deux associés.

Les associés apportent à la société, savoir :

M. DEROUBAIX, la somme de 17,457 fr. 40 en immeuble, matériel, marchandises, dettes actives et passives 17,457 40

Et M. ROUSSEAU, pareille somme de 17,457 fr. 40, en espèces 17,457 40

Ensemble 34,914 fr. 80, formant le capital social.

34,914 80

La dissolution de la société pourra être demandée par l'un ou par l'autre des intéressés s'il survenait des pertes atteignant sans les amortissements un chiffre de 10,000 fr.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le 17 juin 1898, l'une au greffe de la Justice de paix du canton Nord et l'autre au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix. 36254d

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes ; six jours : un franc ; quinze jours : deux francs, un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Ch. garnies, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.
Ch. garnies, 18, rue de Lorraine.
Ch. garnies, rue du Collège, 145.
Chambre garnie, rue Bernard, 118
Ch. garnie, rue d'Inkermann, 12.
Ch. garnie ou non, 146, rue St-Jean.
Quartier, 210, rue de l'Epeule.
Chambre, 34, boulev. Montesquieu.
Quartier, 18, boulev. Montesquieu.
Ch. garnies, coin des rues du Bassin et Grande-Rue.
Ch. garnie, r. Tourcoing, 56 et 56bis
Ch. garnie, 157, rue d'Inkermann.
Rez-de-ch. garnie, r. des Arts, 162.
Rez-de-chaussée garni, r. d'Isly, 35.
Rez-de-chaus. gar., r. de Toulouse, 36.

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

REPRÉSENTATION POUR HAMBOURG
Monsieur, de Hambourg, actuellement à Paris, désire prendre la représentation de quelques premières maisons françaises, fabricants ou commissionnaires. Céderait à intermédiaire une part de sa commission. 1res références. — Ecrire 7610, passage Opéra, 37, Paris. 44524d

REPRÉSENTANT Une maison américaine de 1er ordre de la branche « Cottonwaste » possédant une succursale en Europe, cherche pour ce district un Représentant sérieux, honorablement connu, bien introduit et connaissant à fond la branche et la clientèle. Offres sous P. 3840, à MM. Haasenstein et Vogler, Genève. 44587

CONTRE-MAITRE de cardes, très expérimenté, connaissant la filature de laine cardée, de coton cardé, déchets de coton et toutes espèces de matières en cardé, au courant de tous les systèmes d'assortiments, demande emploi. Références de 1er ordre. Ecrire R. D. 10, bureau du journal. 35817—44574

Cacao van Houten — Le meilleur des Chocolats liquides — EXQUIS, RAPIDE, PUR, SOLUBLE, DIGESTIBLE — Une cuillerée à café suffit pour préparer une tasse d'excellent CHOCOLAT à l'eau ou au lait. BIEN EXIGER le NOM et la MARQUE.

COMPTABLE d'une importante maison de banque de la place, dix années de pratique, au courant de la question des changes et agiotages, désire changer. S'expatrierait au besoin. Premières références. Ecrire S. V. M., bureau du journal. 44602 1

AGENCE Anglais, parlant le français, cherche l'agence d'un bon fabricant de lainages, 25 années d'expérience et références exceptionnelles. Gros, exportation et détail, Londres et province. S'ad. à Samuel Kelly, 40 Godliman Street, St Pauls Church Yard, Londres. 44581

ASSURANCE-ÉPARGNE Une compagnie d'assurance, ayant bon portefeuille, demande, pour Roubaix, un agent général. Bonne situation suivant aptitudes. Ecrire avec références, à l'inspecteur, M E. Borrel, poste restante, gare, à Lille. 35943—44588

AVIS DIVERS

EMPRUNT Un industriel sérieux, honorablement connu, forcé d'augmenter sa production, désirerait emprunter 10,000 fr. à 5 0/0 d'intérêt, remboursables en 10 ans, intérêt et capital compris. Garantie sérieuse. Ecrire X. Y. Z., bureau du journal. 44589—35974

AVIS AUX CAPITALISTES
Grande Distillerie industrielle
de betteraves, grains, mélasses, établissement de 1er ordre, au centre de riche région agricole, relié au chemin de fer, télégraphe, téléphone. Matériel puissant et perfectionné pr produire 2.0 hectolit. d'alcool par jour. Prix à débattre. S'ad. banque **Petitjean**, 12, r. Montmartre, Paris.

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ECLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice
Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote. 28 fr.** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1.000 kilogs le prix est réduit à **27 fr.** Paiement comptant.
Cendres de coke pour calorifères. **30 centimes** l'hectolitre.
Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.
Machefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50 ; à 1 cheval, 0,25.
S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 34496—44467

BREVETS d'INVENTION COPIES, MARQUES, RECHERCHES — FAUGÉ Fres, 5, R. GUILHEM, PARIS 44506

Guérison des Maladies de la PEAU ET DU **CUIR CHEVELU** — Dartres, Eczémas et autres Vices du sang par la Pommade n° 2 2,50 franco et la Liqueur Dépurative 3.50 franco.

Méthode **VANDENDRIESSCHE** MÉDECIN-SPÉCIALISTE — 25 ans de succès. — Nombreuses attestations — Dépôt : Achille **Deroubaix** PHARMACIEN 109, rue Gambetta, LILLE — *La Notice est envoyée franco sur demande.*

Guérison des ULCÈRES VARIQUEUX ET DES **Maladies Contagieuses** PAR LE **Balsamique DEROUBAIX** 2.50 franco

Fabrique de Meubles & Sièges
MAISON **DELMOTTE-WERNER**
LILLE, 10, Rue Faidherbe, 10, LILLE
ATELIER SPÉCIAL de
TENTURES - RIDEAUX - TAPIS
Travail soigné. -- Prix modérés
MAGASINS LES MIEUX ASSORTIS DE LA RÉGION
Téléphone n° 935

LE GAZ A LA PORTÉE DE TOUS
C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.
Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0.10 c. **française sans défaut**, *(cette pièce doit entrer sans effort) ; 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans la caisse ; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce ; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutivement c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment un petit volet se ferme.*

A FAVORITE DE VALS — Arrête les diarrhées infantiles. Active la digestion. Guérit les rhumatismes. En vente : Pharmacies & Drogueries.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,10** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —
A ROUBAIX : Rue du Bois, 13 ; Rue de l'Industrie, 2 ; Rue Pierre-de-Roubaix, 152 ; Rue Pierre-de-Roubaix, 53 ; Rue de Tourcoing, 155 ; Rue du Tilleul, 167. Boulevard de Strasbourg, 126 ; Rue d'Alsace, 84 ; Rue du Collège, 89. Rue de la Halle, 9 ; Rue Notre-Dame, 37 ; Rue de la Chaussée, 2 ; Rue Turgot, 68 ; Rue du Lieutenant-Castelain, 4 ; Place de la Gare, 120 ; Rue du Fort, 86 ; Rue de Naples, 47. Rue du Caroir, 55. Rue du Collège, 33 Boulevard de Beaurepaire, 172 Rue de Lille, 172. Rue Blanchemaille, 107. Rue d'Inkermann, 63. Rue de la Fosse-aux-Chênes, 58 Rue d'Italie, 3. Rue Choiseul, 28. Rue du Tilleul, 123. Rue de l'Epeule, 191. Rue de l'Epeule, 105.
A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville 10 ; Rue de Gand, 94 ; Rue du Tilleul, 16 : Debacny ; Rue de Roubaix, 55 : Deroy. Rue du Midi, 26
A CROIX : Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche. Rue de la Gare, chez M. Duvivier
A WATTRELOS : Salembier-Hollebecq, r. Carnot.
A Lys-lez-Lannoy : Wallays, rue du Bois.
A LILLE : Rue Esquermoise, 13.
A BOULOGNE-SUR-MER : Rue de la Lampe, 31.
A CALAIS : Rue Lafayette, 68 ; Rue des Boucheries, 3,
A WIMEREUX : Prévost-Malahieu, près de l'église.
A PARIS — Rue Vivienne, 26.
TÉLÉPHONE — **BEURRE SALÉ** en mottes de 2 kilos **2,80** — **BEURRE DE PROVISION** de 10 à 20 kil. **2,75** — Au-dessus de 20 kilos..... **2,70** — (CONSERVATION GARANTIE) — TÉLÉPHONE